

LE COMITÉ LIAISON-DÉFENSE DU MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE (CLD)

Depuis une vingtaine d'années, un partenariat solide entre le ministère des Armées et le Mouvement des entreprises de France, dynamise le lien entre le monde militaire et celui de l'entreprise. Porté par le comité « Liaison -Défense » (CLD), il a pour rôle de développer la connaissance mutuelle et de mener des actions communes au profit de ces deux mondes spécifiques, qui demeurent parfois assez éloignés ou souffrent d'une méconnaissance.

La convention entre Défense et Mouvement des entreprises de France, qui encadre le partenariat relatif à la pérennisation et à la valorisation de la coopération, a été renouvelée fin 2014, signée par Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, et Pierre Gattaz, président du Mouvement des entreprises de France.

COMPOSITION DU COMITÉ

Il est composé d'un président (chef d'entreprise désigné par le Mouvement des entreprises de France, Emmanuel Viellard), d'un secrétaire général (officier supérieur d'active) mis à disposition par le ministère des Armées. Officier de l'État-major des Armées, il est implanté à temps complet au sein du Mouvement des entreprises de France. Depuis août 2022, cette fonction est assurée par le lieutenant -colonel Yann Doutey de l'armée de terre, et une chargée de mission, Laurence Chavatte, permanente au Mouvement des entreprises de France.

Le secrétariat général est sous l'autorité directe du directeur général du Mouvement des entreprises de France et travaille principalement avec le pôle économie.

Les membres : Le comité est composé d'une centaine de membres représentant le Mouvement des entreprises de France, des fédérations professionnelles, des entreprises, et les différents états-majors, directions et services du ministère des Armées. Un comité directeur d'une vingtaine de personnes qualifiées propose la politique de rapprochement et les actions à mener. Le comité se réunit trois fois par an au siège du Mouvement des entreprises de France.

LES PRINCIPALES ACTIONS DU CLD

Un périmètre large pour une coopération gagnant-gagnant

Pour remplir au mieux son rôle, le CLD conduit des actions concrètes et variées, sur l'ensemble des connexions entre Armées et entreprises :

- GT thématiques dont les présidents de groupes peuvent participer au comité directeur (reconversion et acculturation, réserve, économie/investissement, marchés post-conflit, accompagnement des blessés, financement de l'innovation duale);
- un club « regards croisés » permettant à des chefs d'entreprises et officiers supérieurs et généraux amenés à prendre de hautes fonctions, d'échanger sur des thématiques ou problématiques communes afin de s'acculturer mutuellement ;
- conférences, des petits déjeuners, des événementiels (« grand témoin », « ateliers reconversion », « cafés CLD »)... ;
- visites d'entreprise, au profit du CLD et/ou de la présidence du Mouvement des entreprises de France et activités de relations publiques entre dirigeants.

Des relais d'action au niveau local : les comités liaison « Défense-MEDEF » régionaux

Le CLD développe aussi une stratégie de déclinaison de son action sur les territoires par la mise en place de comités liaison « Défense-MEDEF » au niveau local afin de démultiplier le rapprochement indispensable au plus près des réalités et besoins entre les entreprises et le commandement militaire ou les chaînes métiers du ministère des Armées.

CONTACTS : **Lieutenant-colonel Yann Doutey**, secrétaire général du comité de Liaison « Défense-MEDEF », Officier de liaison du ministère des Armées auprès du Mouvement des Entreprises de France - ydoutey@medef.fr

Laurence Chavatte, chargée de mission - lchavatte@medef.fr

CLD, sg-cld@medef.fr